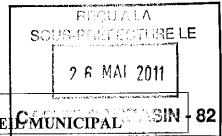
ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSE ÉMUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE ONZE LE 24 mai (24/05/2011)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 18 mai 2011, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI Maire,

Mme Marie CAVALIE, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHES, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHES, M. Abdelkader SELAM, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, Conseillers Municipaux

ETAIENT REPRESENTES:

M. Pierre GUILLAMAT, (représenté par Mme CAVALIE), Adjoint,

M. Alain JEAN (représenté par Mme DOURLENT), M. Franck BOUSQUET (représenté par Mme HEMMAMI), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. REDON), M. Gérard VALLES (représenté par M. ROUX), M. Guy ROQUEFORT (représenté par Mme ROLLET), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. GAUTHIER), Conseillers Municipaux

ETAIT ABSENT:

M. Patrice CHARLES, Conseiller Municipal

Mme DOURLENT est nommée secrétaire de séance.

18-24 Mai 2011 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DIVERSES - ANNEE 2011

Rapporteur: Monsieur CHAUMERLIAC

Nom des Associations	Montant 2010	DECISION 2011
AMICA	2 500	** 2 500
Amicale des Sapeurs Pompiers	300	\$\$## 300
Amicale des Véhicules Anciens	350	66 × 0 × 7
Association des Médaillés du Travail de Tarn et Garonne	160	160
Association des Parents d'Elèves Collège Pays de Serres	0	83.75
Association Plein Vent	900	∜≥ 3850 7.99
CFA de Tarn et Garonne	14 000	12 890

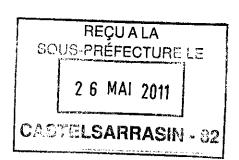
Chambre de Commerce et		4 4 1 000
d'Industrie		. 1 000
Comité Départemental de la		
Jeunesse au Plein Air de Tarn et	450	450
Garonne (JPA)		
Coopérative scolaire école primaire	200	0
du Sarlac	200	
Maison Familiale Rurale	0	500
Enveloppe non affectée		16.25
TOTAL	18 860	18 750

Le Conseil Municipal, Entendu l'exposé du rapporteur, Après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les subventions visées ci-dessus.

Pour copie conforme Moissac le 25 mai 2011 Ee Maire,

Hean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un'délai de 2 mois à compter De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :